



APPEL À CANDIDATURES

Renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS Commune de Fontaines sur Saône Centre Communal d'Action Sociale

Conformément aux articles L.123-6 et R.123-7 du Code de l'action sociale et des familles, le Conseil d'Administration du CCAS de Fontaines sur Saône doit être renouvelé à la suite du renouvellement du Conseil municipal.

Le Conseil d'Administration comprend :

- Madame la Maire, Présidente de droit
- Des membres élus en son sein par le Conseil municipal
- Des membres nommés par Madame la Maire, représentant :
 - Les associations familiales,
 - Les associations de retraités et de personnes âgées,
 - Les associations de personnes handicapées,
 - Les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

Qui peut candidater ?

Toute personne représentant l'une des catégories d'associations ci-dessus.

Les représentants doivent être proposés par leur association.

L'association doit être déclarée et avoir une activité dans la commune.

Comment candidater ?

Les associations intéressées doivent adresser à Madame la Maire de Fontaines-sur-Saône :

- **Un courrier de candidature** précisant la catégorie représentée
 - Une copie des **statuts de l'association**
 - Le **nom et les coordonnées du représentant** proposé
 - Un **extrait du procès-verbal** de l'organe décisionnel désignant ce représentant
-

Date limite de dépôt des candidatures

23/04/2026 à 17 heures

 Mairie de Fontaines sur Saône – 25 rue Gambetta
 Ou par mail : contact@fontaines-sur-saone.fr

Pour toute information complémentaire :

Budin Anne-Laure – Directrice cohésion sociale et solidarité

 07 52 63 69 62

 anne-laure.budin@fontaines-sur-saone.fr